

**École Sainte-Catherine-de-Sienne  
École Saint-Raymond**

2055, avenue Oxford  
Montréal (Québec) H4A 2X6  
514 596-5691

Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> réunion conjointe ordinaire de l'année 2018-2019 des conseils d'établissement des écoles Sainte-Catherine-de-Sienne et Saint-Raymond, tenue le 4 décembre 2018 à 18h45

**ORDRE DU JOUR**

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

**Pour le conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne**

Gilles Hickson  
Yannick Sternon  
Diana Oltéanu-Smarandache  
Steeve Arthur  
Nataly Chantal  
Coumba Cissé  
Marta Leskiewics

Anne Gaudreau  
Jennifer Angiboust  
Yamina Ould Ali  
Stéphanie Lajoie  
Bianka Vanier

**Pour le conseil d'établissement de l'école Saint-Raymond**

Frederik Hivon  
Fany Vinet

Anne Gaudreau  
Jennifer Angiboust  
Bianka Vanier  
Stéphanie Lajoie-Thibodeau  
Yamina Ould Ali

Étaient absents : Pierre Dery (SCDS-SR), Liliane Rushemeza (SR), Isabelle Benoit (SCDS-SR), Pierre-Albert Sévigny (SR), Pnina Brender (SR)

## 1. Adoption de l'ordre du jour

P/ M. Hickson  
A/ Mme Chantal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 2. Présentation sur la progression et l'avancement prévu des travaux à l'école Sainte-Catherine-De-Sienne (invitée : Mme Catherine Peyronnard, chargée de projet CSDM)

Présence de Mme Mastromonaco, Mme Chantal Rhéaume et Mme Peyronnard

Projet de 13 mois - construction début 2018

Rez-de-chaussée : locaux pour les professionnels, les maternelles et 1<sup>er</sup> cycle (+ 3<sup>e</sup> années)

Étage : 4<sup>e</sup> années, 3<sup>e</sup> cycle et classes de spécialités

### Avancement des travaux

**Juillet 2018** → 193 pieux à enfoncer

**Fin d'année 2018** → terminer les fondations pour commencer la structure d'acier pour le bloc classes, le gymnase, le bloc administratif et le service de garde.

Certains éléments sont complexes comme les nouvelles entrées électriques, la géothermie et les nouvelles entrées informatiques.

Ensuite, la structure en bois sera installée.

**Mi-février/mars** : partie externe du bâtiment

La plantation des arbres et la finalisation de la bibliothèque seront probablement faites après la prise de possession du bâtiment par SCDS.

La plantation des arbres est en lien avec la sécheresse de l'été et la nécessité de les laisser en dormance avant l'automne.

2 exigences au niveau de la verdure sont à respecter. : une bande de verdure sera placée le long de la piste de course et un ilot vert avec des bancs sera prévu dans le coin en haut à gauche de la cour.

Mme Olteanu-Smarandache se demande quel est le risque avec le bois qui sera posé vers février/mars et l'humidité présente. Mme Peyronnard explique que la structure en bois est érigée en dernier, sera protégée et mise juste avant de mettre le toit.

Mme Rhéaume ajoute que le bois est protégé pendant la séquence de la construction et que des tests sont faits concernant les déficiences.

## Retard dans le projet :

**2 raisons :** problème au niveau de l'extraction des sols et retard au niveau de l'entrepreneur.

La CSDM a mis en place *une mesure d'accélération* (employés travaillent plus tard et plus d'ouvriers engagés)

Le retard d'environ un mois est en train d'être rattrapé (environ 2 semaines)

Lorsque le projet est livré, l'entrepreneur doit assurer une garantie d'un an. De plus, le bâtiment aussi est assuré.

Mme Olteanu-Smarandache propose que les enseignants visitent la nouvelle école avant de placer tout le mobilier.

Mme Gaudreau explique qu'un comité-chantier a déjà été mis sur pied avec des enseignants, des spécialistes et deux parents, ce qui a permis d'élaborer le projet de façon concertée.

De plus, les enseignants ont émis le fait qu'ils étaient très satisfaits de l'écoute de la part de la chargée de projet et des architectes. L'entrepreneur ne peut ajouter quoi que ce soit sans que la responsable de projet approuve les ajouts ou les changements.

Mme Cissé énonce qu'il sera important pour les parents d'avoir des informations au niveau des échéanciers (ouverture du service de garde, finitions, etc.) afin qu'ils puissent arrimer leurs calendriers personnels.

Au niveau de l'insonorisation, l'école Saint-Raymond n'est pas adéquate, les enseignants entendent systématiquement les classes avoisinantes.

La chargée de projet reviendra lors d'un prochain CÉ afin de parler de l'avancement des travaux.

De plus, Mme Peyronnard informe les parents que l'école voisine sera aussi en construction. À cela, elle ajoute que l'architecte (M. Bergeron) est l'un des meilleurs en gestion du risque.

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 octobre 2018**

P/ Mme Chantal

A/ Mme Olteanu-Smarandache

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **4. Lecture et adoption du Bilan 2017-2018 de l'école Saint-Raymond (LIP 82)**

M. Sévigny (président du CÉ de Saint-Raymond) étant absent, le point sera traité lorsqu'il remettra le bilan 2017-2018 à la direction.

## **5. Sorties éducatives (Approbation)**

Présentation des sorties éducatives

Voir en annexe : Sorties Éducatives

P/ Mme Chantal

A/ M. Hickson

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## **6. Projet éducatif de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne : étapes de l'échéancier 2018-2019, état des travaux et zones de collaboration des parents (Information)**

Voir document Projet éducatif - synthèse des échéanciers

Le projet éducatif (PÉ) de Saint-Raymond sera planifié, élaboré et mis en œuvre par la direction, les parents et les enseignants de l'école Saint-Raymond.

La direction a analysé le portrait de l'école SCDS depuis les 3 dernières années concernant les compétences en français et en mathématiques des élèves.

De plus, elle rencontrera le comité de pilotage composé d'enseignants afin d'analyser le portrait des élèves de l'école et proposer la/les orientation(s) et objectifs qui permettront aux élèves vulnérables (50% à 69%) d'améliorer leurs compétences et palier leurs difficultés.

Les parents peuvent et doivent participer au PÉ en proposant, en adoptant et/ou en approuvant les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles.

Suite au choix de l'orientation, les indicateurs et les cibles doivent être décidés par l'équipe école puis adoptés par le CÉ avant le 30 juin 2019.

M. Sternon se questionne à savoir pourquoi l'équipe-école actuelle ne s'occupe pas aussi du PÉ de Saint-Raymond.

Mme Mastromonaco explique que du fait qu'il soit possible qu'à la rentrée 2019-2020, l'école Saint-Raymond devienne une école internationale, l'équipe école de Saint-Raymond devra s'approprier le milieu, les besoins et les caractéristiques des élèves du quartier.

## **7. Éducation à la sexualité (Information)**

Les enseignants ont fait le choix, sous recommandation syndicale, de ne pas enseigner les contenus, car ils ne sont pas formés et non experts dans le domaine.

Mme Gaudreau a demandé à l'infirmière et à la travailleuse sociale d'enseigner certains contenus (*images corporelles (4<sup>e</sup>)*, *prendre conscience des changements reliés à la puberté (5<sup>e</sup>)*, *adopter une attitude positive de son corps (6<sup>e</sup>)*). L'infirmière et la travailleuse sociale pourront donner ensemble environ 1h pour chacun de ces niveaux.

Du fait qu'il n'y a pas de services disponibles actuellement, l'enseignement des contenus est pour l'instant mis sur la glace. La CSDM doit s'entretenir avec le Ministère afin de trouver une solution. La directrice informe aussi les parents qu'elle doit s'entretenir avec une sexologue afin de voir quels contenus elle pourrait offrir et quels fonds pourraient être utilisés pour payer ce service.

#### **8. Distribution du livre *La girafe et l'oiseau* édité par le Centre du livre canadien de commandité par la Banque TD aux élèves de 1<sup>ère</sup> année (Approbation)**

Mme Gaudreau présente le livre aux parents et leur remet une copie pour consultation sur place.

P/ Mme Olteanu-Smarandache

A/ Mme Chantal

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

#### **9. Budget 2018-2019 (Information)**

**Fonds 1** : caisse de fonctionnement

- Fonds transférables ou non / allocations ministérielles

Déficit de l'entretien ménager : concierge en surcroit engagé cet été pour aider le concierge à temps plein.

- Enseignement
- Reprographie
- Matériel scolaire
- Budget Osé-Seguin (sortie, matériel)
- Budget soutien éducatif
- Budget discrétionnaire de la direction
- Gestion et fonctionnement → dépenses courantes
- Entretien ménager
- Mobilier

**Fonds 3**

- CSDM paye l'ordre professionnel pour la psychoéducatrice et la technicienne en éducation spécialisée
- 1% de la psycho éducatrice et 10% du soutien linguistique
- Avantages sociaux des professionnels

### **Fonds 7 - École Montréalaise**

7198\$, car l'école Saint-Raymond est considérée avec un indice de défavorisation (exemple : libération d'enseignants afin de monter du matériel didactique)

### **Fonds 8 - Opération solidarité**

Mme Gaudreau demandera si elle peut prélever le montant de ce budget pour payer la sexologue.

### **Fonds 4 et 9 -**

Surplus et embellissement cour d'école

Plusieurs montants non payés sont attendus de la part des parents afin combler les déficits.

Plusieurs nouvelles mesures gouvernementales ont été allouées cette année.

## **10. OPP (Approbaton)**

Voir document : Résumé de rencontre de l'OPP du 30 octobre 2018.

La vente de pâtisseries a rapporté presque 500\$ et servira à organiser une belle fête de fin d'année pour les élèves (la date sera à déterminer)

L'OPP propose aussi des diners pizzas (levée de fonds).

Mme Mastromonaco propose d'apporter des jus pour la fête.

Elle informe aussi l'assemblée qu'il sera possible d'avoir un BBQ pour offrir burgers et hot-dogs.

Les membres du CÉ remercient et apprécient l'engagement de l'OPP.

P/ M. Hickson

A/ Mme Cissé

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## **11. Mot du délégué au réseau**

## **12. Varias**

### **• Élection de substituts au CÉ**

Les substituts pouvant être élus, cela doit se faire en début d'année lors de l'assemblée générale des parents, cependant peu de parents étaient présents lors de l'AG du début d'année 2018-2019.

- **Passage primaire au secondaire**

Point non traité faute de temps et sera remis à la prochaine rencontre.

**13. Mot du publique**

**14. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 21h09